

REÇU A LA PRÉFECTURE
- 6 JUIN 2006

Service instructeur
Direction des Opérations
Foncières et Immobilières

N° Sc/47-06

Service consulté

ACQUISITION DE L'ANCIEN CENTRE RADIOELECTRIQUE DE MUNCHHOUSE

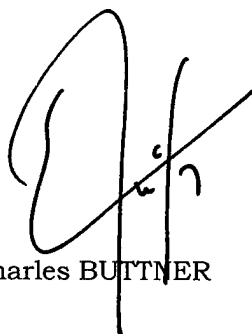
Résumé : *Le présent rapport a pour objet de compléter la délibération prise par la Commission Permanente en date du 25 novembre 2005 en ce qui concerne la désignation des parcelles de terrains situées dans le périmètre du site de l'ancien centre radioélectrique de MUNCHHOUSE.*

Dans sa séance du 25 novembre 2005, votre Assemblée a approuvé l'acquisition auprès du Ministère de la Défense, de l'ancien centre radioélectrique de MUNCHHOUSE, portant sur une superficie totale de 16 ha 88 a 42 ca, au prix de 70 000 €.

Une omission étant survenue dans la désignation cadastrale des parcelles concernées, il y a lieu de préciser que la parcelle cadastrée sous :
Commune de MUNCHHOUSE - Section 42 n° 99 d'une contenance de 17 a 75 ca,
fait également partie de cette opération immobilière.

Les crédits seront prélevés sur le programme B0 51, Nature 2111, Fonction 0202; Enveloppe 80509.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER